



Financé par



Communiqué de presse
27 octobre 2023

Saint-Jean-de-la-Ruelle : des bâtiments et équipements communaux raccordés au réseau de chaleur SODC pour bénéficier de chaleur plus durable !

Dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Charles Beauhaire, la Ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle a souhaité continuer à raccorder son patrimoine au réseau de chaleur SODC - filiale locale d'ENGIE Solutions - afin de réduire ses émissions de CO₂ et réaliser des économies financières. Cet événement a été officialisé ce vendredi 27 octobre en présence de Serge Grouard, Président d'Orléans Métropole et Maire d'Orléans, Christophe Chaillou, Sénateur Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle, Matthieu Schlesinger, Président délégué d'Orléans Métropole en charge de la transition énergétique, Cécile Salaün Directrice Générale SODC et Mohamed Amjahdi, Directeur de l'ADEME en Région Centre-Val-de-Loire.

Des acteurs engagés dans la transition énergétique

Un projet qui réunit les volontés fortes de la Ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle et d'Orléans Métropole, qui met en œuvre sa feuille de route de la transition écologique et énergétique pour accélérer ses actions en matière de lutte contre le réchauffement climatique et dont l'objectif est de devenir une métropole neutre en carbone et à énergie positive.

Une première étape avait été franchie en 2020/21 avec une extension de réseau de 3,3 km ayant permis à la Ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle de raccorder un ensemble de bâtiments et d'équipements communaux du Nord de la commune. Cette nouvelle opération, dont les travaux viennent de s'achever, correspond à une extension complémentaire de près d'1 km du réseau de chaleur d'Orléans Centre Nord.

La Ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle dispose désormais de 11 bâtiments dédiés aux administrés alimentés par une énergie renouvelable et locale issue du réseau de chaleur SODC dont la chaleur distribuée est à 85 % d'origine renouvelable grâce au bois-énergie. Ces deux extensions permettent ainsi d'éviter chaque année l'émission de près de 2 000 tonnes de CO₂.

Un projet rendu possible sur ces deux extensions de réseau grâce au soutien financier de l'Etat apporté par l'ADEME, 1,6 M€ d'euros d'aide, sur un total d'investissements portés par la SODC de 4,4 M€.

Une coordination travaux au service des habitants

Les travaux d'extension du réseau ont été réalisés depuis le centre aquatique jusqu'à la rue Charles Beauhaire et ont été menés de juin à août, afin de laisser place, selon le calendrier défini, au lancement des travaux de requalification de la rue Charles Beauhaire.

Ces travaux mettent en exergue la capacité de développement dont dispose le réseau de chaleur Centre Nord d'Orléans afin d'apporter une chaleur durable à de nouveaux abonnés, en cohérence avec la politique de développement des réseaux de chaleur au sein de la métropole orléanaise.

CHIFFRES CLES DU PROJET (SECONDE EXTENSION)

- **Durée du chantier** : 4 mois
- **Extension** : + 910 mètres d'extension du réseau
- **Bâtiments et équipements communaux raccordés 2020/2021** : les groupes scolaires Jean-Moulin et Louis Aragon, le complexe sportif Maurice Millet, la Maison de la Musique et de la Danse, la salle de spectacles l'Unisson, la Maison pour Tous Nord, le centre aquatique des Corbolottes ainsi que le parc locatif collectif des Chaises et le collège Max Jacob.
- **Bâtiments et équipements communaux nouvellement raccordés** : Hôtel de Ville, Ecole Jules Lenormand, ateliers municipaux et Médiathèque Anna Marly.
- **Bilan Carbone** : 350 tonnes de CO₂/an évitées
- **Puissance totale installée** : 770 kW
- **Investissements** : 1,1 M€ dont aide ADEME : 397 k€

CHIFFRES CLES SODC

- 24 km de réseau
- 12 000 équivalents-logements raccordés
- 154 sous-stations raccordées
- 85 % d'énergies renouvelables (biomasse)
- 47 000 tonnes de CO₂ évitées par an

REZOME : une application au service de la transition énergétique

Reposant sur un site web et une application mobile, Rezome centralise les données et informations liées à l'ensemble des réseaux de chaleur et de froid d'ENGIE Solutions en France. L'objectif est d'informer en temps réel les usagers et d'aider chaque habitant à comprendre le véritable levier d'aménagement urbain et de la transition vers un monde neutre en carbone qu'est un réseau de chaleur. Comme de nombreux territoires en France, [le réseau de chaleur d'Orléans](#) participe au déploiement de cette application novatrice. Elle permet d'impliquer les citoyens du territoire dans la connaissance de leur réseau de chaleur et de les aider à s'approprier concrètement les outils de la transition énergétique sur leur territoire

Contacts Presse :

Karine Patin - ENGIE Solutions - 06 89 57 15 66 - karine.patin@engie.com

Germain Fournier - Orléans Métropole : 06 77 27 93 38 - germain.fournier@orleans-metropole.fr

Elena Shchur - ADEME : 06 85 81 24 88 - elena.shchur@ademe.fr

A propos d'Orléans Métropole

Le territoire d'Orléans Métropole (22 communes – 290 000 habitants) conjugue une situation géographique centrale, avec un environnement privilégié et un patrimoine historique riche de plusieurs siècles. Autant d'atouts qui contribuent à un cadre de vie de qualité, au dynamisme économique et démographique, ainsi qu'à l'offre culturelle abondante...

Le conseil métropolitain a adopté le 7 avril 2022, la feuille de route d'Orléans Métropole en matière de transition écologique et énergétique, marquant une ambition forte pour la collectivité : devenir à terme, un territoire de référence, neutre en carbone et à énergie positive, avec pour objectif en 2030 de doubler ses capacités de production en énergies renouvelables et en baissant de plus d'un quart (26%) ses consommations énergétiques. Pour y parvenir, un plan d'action a été élaboré à la suite de six mois d'échanges avec les acteurs du territoire et les habitants, dans le cadre des assises de la transition écologique organisées en 2021. En effet, ces dernières ont permis d'élaborer 90 actions opérationnelles, à court, moyen et long termes, ancrées sur le territoire.

A propos de Saint-Jean-de-la-Ruelle

Ville du Val de Loire, sixième commune du département du Loiret, Saint Jean de la Ruelle se situe au cœur de l'agglomération orléanaise, faisant partie des 22 communes d'Orléans Métropole. Limitrophe avec Ingré, la Chapelle Saint Mesmin, Orléans et Saran, Saint Jean de la Ruelle se positionne sur la rive droite de la Loire, dans le périmètre inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Dans la continuité de son Agenda 21 lancé en 2010, la ville de Saint Jean de la Ruelle poursuit son engagement pour le développement d'une ville durable et s'inscrit dans une politique en faveur de l'environnement., comme en témoigne le raccordement de ses équipements municipaux à la chaufferie biomasse.

À propos de l'ADEME

L'ADEME en Centre-Val de Loire participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la maîtrise de l'énergie, des déchets et plus globalement du climat et de la transition énergétique et écologique.

Pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de production d'énergies renouvelables l'ADEME gère depuis 2009, la gestion du Fonds Chaleur. Ces sont des aides accordées aux collectivités et aux entreprises qui visent à massifier les installations de production de chaleur renouvelable et de récupération, ainsi que le développement des réseaux de chaleur qui y sont liés.

Pour en savoir plus : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/financez-vos-projets>

A propos de SODC

SODC (Société Orléanaise de Distribution de Chaleur), filiale locale d'ENGIE Solutions, est le Concessionnaire du réseau de chaleur de la Métropole d'Orléans. Elle a pour objectif de concevoir, réaliser, développer et exploiter le réseau de chaleur Centre-Ville et Nord d'Orléans.

A propos d'ENGIE Solutions

ENGIE Solutions est l'allié durable des villes, des industries et des entreprises tertiaires sur la voie de la décarbonation. Pour accélérer leur transition énergétique et mieux associer performance économique et énergétique, chaque jour, au cœur des territoires, nos 16 000 collaborateurs conçoivent des mix énergétiques et des installations pour répondre aux besoins de nos clients, en fonction de leurs ressources, grâce à une palette de solutions complémentaires comme les réseaux locaux d'énergie, la production d'énergies décarbonées sur leurs sites ou nos services de performance énergétique.

ENGIE Solutions est une marque du groupe ENGIE, groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services, dont la raison d'être est d'agir pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone.

ENGIE Solutions a réalisé un CA de 6,2 milliards d'euros en 2022.

Pour en savoir plus : www.engie-solutions.com

